

## LE MOT DU MAIRE

### *AUSTERITE, RIGUEUR...*

Au-delà des mots, qui au demeurant importent peu, force est de constater que les décisions annoncées par le gouvernement imposeront aux élus responsables de prendre des mesures difficiles et de faire des choix draconiens, voire douloureux.

Le gel décidé des dotations d'État - 40% des recettes de fonctionnement de la commune - pour les années 2011, 2012 et 2013, sans prise en compte de l'inflation, se traduira inévitablement par une baisse des recettes de la commune en euros constants. Les dépenses obligatoires de la commune (énergie, salaires, dépenses scolaires, entretien des voies et des bâtiments...) croissent chaque année plus vite que l'inflation\* (\* source DEXIA). Ainsi, le simple équilibre des trois prochains budgets nous imposera de réduire ou au minimum à contenir nos dépenses de fonctionnement, et à augmenter sensiblement les taux de notre fiscalité locale.

Concernant les investissements, les marges de manœuvre vont conséquemment se réduire. Elles sont pour l'essentiel constituées d'aléatoires produits forestiers nets (23 000 € en 2010) et de la subvention d'investissement de 17 000 € que nous verse chaque année les Carrières de l'Est.

Ainsi, pour éviter de brutales et très fortes augmentations de la fiscalité ou de mettre en péril les finances communales des années futures, je préconiserai au conseil municipal le gel de tous investissements nouveaux conséquents jusqu'à la fin de la mandature (*la construction décidée des ateliers communaux devant être le dernier important investissement*), et de réserver notre faible autofinancement aux imprévus, aux travaux indispensables et si possible à constituer une réserve pour le financement des travaux obligatoires de mises aux normes d'accessibilité aux handicapés des bâtiments communaux.

Ces préconisations sont certes rudes, mais en ces temps difficiles de chômage, de perte de pouvoir

d'achat, de petites retraites dont les montants s'érodent années après années, j'ai la conviction qu'il s'agit de mesures de raison et de justice.

*Le Maire*

**Daniel ROTH**

## COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 8 avril 2010 :

Au cours de la séance du 8 avril 2010, l'ensemble du Conseil Municipal était réuni autour de Monsieur le Maire.

◆ Lors de cette réunion, le budget général 2010 de la commune a été approuvé. Les dépenses et recettes prévisionnelles de la Section de fonctionnement sont évaluées à **617.447 €**.

Les dépenses et recettes prévisionnelles de la Section d'investissement sont évaluées à **421.141 €**

◆ Les taux d'imposition pour l'année 2010 ont été fixés. Ils sont les suivants :

Taxe d'habitation : 6,99 %,

Taxe foncière (bâti) : 10,73 %,

Taxe foncière (non bâti) : 88,94 %.

◆ Le budget primitif 2010 pour la forêt a été ensuite approuvé à son tour.

Les dépenses et recettes prévisionnelles de la Section de fonctionnement sont évaluées à **42.756,00 €**.

Les dépenses et recettes prévisionnelles de la Section d'investissement sont évaluées à **4052,40 €**.

En marge de ce budget, le programme de travaux ONF a également été approuvé.

En 2010, 5.818,00 € TTC de travaux seront réalisés en forêt communale par les services de l'ONF. (1.766,00 € TTC en fonctionnement et 4.052,00 € TTC en investissement)

◆ Enfin, l'Agenda 21 communal a été adopté.

L'Agenda 21 est consultable au secrétariat de la mairie et sur le site communal : [www.lepuix-gy.fr](http://www.lepuix-gy.fr) (voir aussi l'article page suivante pour de plus amples explications).

## AGENDA 21 LOCAL :

Lors du conseil municipal du 8 avril 2010, l'agenda 21 de la commune a été adopté à l'unanimité par tous les conseillers.

Cette feuille de route est le fruit de plus d'un an de travail du Comité Consultatif Développement Durable (CCDD).

Comme l'a souligné Mr le maire, Lepuix-Gy est sans doute une des rares communes de notre taille à s'être lancée dans une initiative aussi ambitieuse.

**L'agenda 21 est un programme d'actions pour le 21ème siècle, orienté vers le développement durable.** Il comporte au minimum 3 piliers ou axes stratégiques principaux :

- ◆ l'axe environnemental
- ◆ l'axe économique
- ◆ l'axe social

Concernant les particuliers, il s'agit non seulement de changer les comportements en sensibilisant sur les dangers à ne pas agir, mais également de donner des solutions concrètes, des exemples de gestes économes en énergie, transport, habitat....

**La multitude des actions individuelles s'inscrit dans un mouvement d'ensemble qui est celui du développement durable.**

Concernant les collectivités, l'impact sur le changement climatique doit devenir un paramètre essentiel des décisions publiques. Elles devront également s'investir dans la gestion du changement climatique, d'ores et déjà incontournable pour une partie de ses effets.

### **AGIR AUJOURD'HUI POUR GARANTIR DEMAIN**

L'agenda 21 local permet d'inscrire ses actions dans une approche environnementale, sociale et économique. Il expose les problèmes locaux et présente les actions mises en œuvre pour les résoudre, les personnes ou groupes de ressources et le calendrier retenu pour traiter les questions.

Autrement dit, l'agenda 21 local est donc un programme d'actions, définissant les objectifs et les moyens de mise en œuvre du développement durable du territoire. Il est élaboré par la mise en cohérence des objectifs de la collectivité et en concertation avec l'ensemble de ses acteurs socio-économiques.

C'est un processus basé sur un diagnostic qui va permettre d'établir un programme, périodiquement évalué selon une grille d'indicateurs pour éventuellement être réorienté dans ses étapes suivantes.

L'agenda 21 local doit être **notre projet de territoire gagnant-gagnant** où le développement

local et la protection de l'environnement se combinent.

### Quels sont les acteurs de l'agenda 21 local :

- l'engagement du premier élu (maire, président de l'intercommunalité), la cohésion des élus et l'adhésion des services donnent l'impulsion politique.
- l'information et la mobilisation des acteurs socio-économiques ( associations, représentants sociaux, jeunes, entreprises, citoyens )

### Quelles sont les étapes clés de mise en oeuvre de l'agenda 21 local :

#### 1 - LE DIAGNOSTIC

Il va permettre d'analyser les réalités territoriales, les attentes économiques, sociales et environnementales. De ce diagnostic seront déduits les objectifs à atteindre pour améliorer les performances de la collectivité. C'est une étape essentielle qui déterminera les axes de l'agenda 21 local à mettre en concertation ( diagnostics existants, attentes des acteurs socio-économiques, empreinte écologique, bilan carbone ).

#### 2 - LA MISE EN PLACE DE LA MOBILISATION DES CITOYENS ET DE LA CONCERTATION

Il s'agit de définir et de mettre en place les moyens pour informer, consulter, mobiliser les habitants et les acteurs socio-économiques : concertation animée dans le cadre d'un forum représentatif de l'ensemble des composantes du territoire, avec animation et coordination d'ateliers, groupes de travail thématiques.

#### 3 - UN CERTAIN NOMBRE DE DEMARCHES SONT INDISPENSABLES

- informer la population sur la décision politique : pourquoi un agenda 21 local ?
- à quels enjeux répondent le développement durable ? Comment les citoyens y seront associés ?
- exprimer le projet, dans ses différentes étapes, à partir des attentes à l'échelle de la collectivité, à l'échelle du quartier concerné
- veiller à la lisibilité et à l'accès par les populations concernées, des informations ou des propositions qui seront mises en débat.
- respecter les équilibres socio-économiques dans la représentation des groupes.
- faire appel, en cas de besoin, aux étapes clés de la démarche, à un spécialiste de la concertation pour animer les échanges.
- définir une charte de la concertation, qui va préciser les objectifs et le fonctionnement ( calendrier, moyens, groupes associés )

#### 4 - L'ORGANISATION DES TRAVAUX EN ATELIERS

Le diagnostic va permettre au groupe de pilotage (le CCDD) d'analyser les enjeux de développement durable du territoire, les attentes exprimées et les axes à investir. Chaque axe sera géré par un atelier qui détermine des objectifs, propose des actions et conçoit une synthèse des travaux. Ainsi, grâce à ces synthèses, le CCDD disposera d'une vision globale et transversale des actions proposées, lui permettant d'élaborer un projet de programme. Les propositions devront responsabiliser l'ensemble des citoyens, collectivités, industriels, commerçants, artisans, établissements scolaires. Il faudra définir également, dans le même temps, les indicateurs d'évaluation et de suivi qui guideront l'agenda 21 local dans sa continuité.

#### 5 - VALIDATION DU PROJET ET SOUMISSION AUX ELUS

Le projet de programme sera soumis aux élus qui vont en étudier la validité et la faisabilité réglementaires, financières et techniques. Ce projet sera hiérarchisé en fonction des priorités et du calendrier de mise en œuvre des différentes propositions. Chaque action retenue devra être assortie d'un cahier des charges, précisant les objectifs attendus, le calendrier de réalisation, le budget accordé, les partenaires associés. Pour les actions non retenues, des objectifs seront établis à plus long terme.

#### 6 - UN PROGRAMME D' ACTIONS A COMMUNIQUER ET A FAIRE VIVRE

Le CCDD, à partir de l'approbation des élus, engage la mise en œuvre et la communication de l'agenda local qui constituera à la fois le tableau de bord de la politique de développement durable de la collectivité et l'outil de mobilisation de tous les acteurs impliqués pour la réalisation des objectifs. C'est le lancement officiel de l'agenda 21 local.

#### 7 - LE PROCESSUS D'EVALUATION

Périodiquement, l'agenda 21 local et ses différentes composantes seront évalués. Cette évaluation permettra de mesurer, à un moment donné, le chemin parcouru pour atteindre un objectif ou une série d'objectifs, dans le but d'une amélioration continue.

Cet agenda 21 a été élaboré avec l'aide des associations environnementales suivantes :

- TERRITOIRE DE BELFORT NATURE ENVIRONNEMENT  
- SAUVEGARDE DU CADRE DE VIE DE LA HAUTE SA-  
VOUREUSE

Ce document de travail est consultable intégralement au secrétariat de la mairie et en ligne sur [www.lepuy-gy.fr](http://www.lepuy-gy.fr), rubrique "Comptes-rendus".

#### COMMUNIQUE DU COMITE CONSULTATIF DEVELOPPEMENT DURABLE:

Vous souhaitez participer au choix de développement, aux prises de décisions de nos élus locaux, vous avez des idées que vous souhaitez voir mises en application, vous voulez faire part de problèmes environnementaux, économiques et sociaux concernant les habitants du village, et influencer sur les choix de la commune  
**Rejoignez le Comité Consultatif de Développement Durable, qui se réunit 1 fois par trimestre à la mairie en vous inscrivant par téléphone au 03 84 29 32 45 (secrétariat de la mairie).**

#### Horaires d'été et conte d'automne à la bibliothèque municipale

Cet été, la bibliothèque municipale, située au 57 rue de la Charrière, sera ouverte ainsi :

\* En juillet :

→ mardi de 16h à 18h, mercredi de 14h30 à 16h30 et samedi de 14h30 à 15h30, sauf fermeture les 24 et 31 juillet.

\* En août :

→ mercredi de 14h30 à 16h30 et samedi de 14h30 à 15h30.

L'équipe vous rappelle que l'accès et la consultation sur place des documents sont libres et gratuits et que deux postes informatiques sont à la disposition du public avec accès libre à Internet lors des ouvertures de la bibliothèque. Ce service est ouvert à tous, adhérent ou non.

Par ailleurs, la bibliothèque participera à la 11<sup>ème</sup> édition du Festival Conte et Compagnie. A cette occasion, Renée Robitaille avec son accent québécois, nous présentera le jeudi 7 octobre 2010 à 20h30 : « Le temps des semailles ».

Au programme, histoires salées, parole coquine, polissonne... Spectacle pour adultes et adolescents à partir de 12 ans.

#### **REUSSITE AUX EXAMENS**

Les élèves ayant passé avec succès un examen (CAP, BEP, Brevet des Collèges ou Baccalauréat) sont invités à s'inscrire en Mairie pour recevoir le traditionnel « prix aux élèves », correspondant à une récompense de 25 €.

Cette somme sera attribuée par virement bancaire dans le courant du dernier trimestre à chacun des diplômés.

## L'ELECTRIFICATION DES CLOCHES DE L'EGLISE

Dans le "courant " de cet été, l'électrification des cloches de l'église sera complètement refaite et remise aux normes actuelles.

Le passage des nouveaux câbles d'alimentation de la sacristie au clocher et la création d'une terre pour l'installation électrique ont été effectués par les employés communaux, ainsi que par les adjoints G. Travers et JB Marsot.

La remise aux normes du tableau électrique de la sacristie et le raccordement des nouveaux câbles sont réalisés par l'entreprise Lenelec de Giromagny.

La remise aux normes de l'électrification de l'église au niveau du beffroi a été réalisée par l'entreprise SA Prêtre et Fils de Mamirole.

Ces travaux consistent à remplacer l'armoire électrique située au niveau du beffroi, l'alimentation de tous les moteurs des cloches et le remplacement du battant usé de la troisième cloche (cloche qui sonne l'angélus).

### Petit rappel historique

L'installation actuelle datait de l'été 1931 et avait été réalisée grâce à la contribution des paroissiens du village. Auparavant, les cloches étaient actionnées manuellement par une dizaine de sonneurs. Voici les explications du curé de l'époque, l'abbé Collez, dans le bulletin paroissial :

*"Cette transformation est nécessaire pour nos offices. Si autrefois, enfants et jeunes gens aimaient sonner les cloches, il n'en est plus ainsi aujourd'hui. Les tout-petits seuls s'y intéressent, mais leurs bras manquent de force. La mode n'est plus à la sonnerie à bras, c'est un sport complètement démodé, je n'y puis rien.*

*Aussi nos offices, au lieu d'être annoncés par une sonnerie harmonieuse et puissante, le sont par une espèce de vacarme qui ressemble à un lugubre toc-sin. Je vous avoue que je suis toujours inquiet des accidents toujours possible pour nos enfants.*

*Transformation également très utile pour les sonneries des obsèques. Lors d'un deuil de famille, vous êtes toujours embarrassés d'avoir à trouver les 10 sonneurs nécessaires et de leur imposer de quitter leur travail.*

*Cette amélioration reviendra à 18.000 francs environ, prix très normal, qui est encore celui d'il y a 5 ans. Nous arriverons à payer cette somme avec votre souscription et les concours qui me sont promis.*



*Quelques uns trouveront peut-être que je devrais attendre qu'on ne parle plus de chômage, mais je leur répondrai que ce que je leur propose, c'est une facilité et une économie."*

### La fabrication de nos cloches

Les 4 cloches actuelles datent de 1868 et ont été bénites en 1894. Auparavant, dans l'ancienne église, on ne trouvait que 2 cloches : la plus ancienne baptisée en 1774 et la seconde, beaucoup plus petite, avait été fondue en 1818.

Lors de la construction de la nouvelle église, on voulut une sonnerie à 4 cloches. Et pour obtenir une sonnerie du même métal et du même timbre, on revendit au fondeur les 2 vieilles cloches, pesant ensemble 750 kg, au prix de 3 fr le kilo. Le fondeur, Robert Hartemann, à Urville (Vosges, près de Vittel), devait en faire 4 nouvelles selon le devis suivant :

Grosse cloche, *do*, 2000 kilos

Deuxième, *mi*, 1100 kilos

Troisième, *sol*, 600 kilos

Quatrième, *do*, 300 kilos

Soit 4000 kilos, à 4fr pour un total de 16.000 francs. Ces poids furent dépassés et donnèrent 1/2 ton plus grave.

En 1894, la grosse cloche s'étant fendue après seulement 25 ans de service, il fallut la faire refondre et on en profita pour faire aussi fondre la plus petite qui n'était pas d'accord. La fonte des nouvelles fut confiée à la maison Farnier. Lors de la coulée, *"par suite d'une explosion de gaz, la grosse a "pris charge", c'est-à-dire que le tassement produit par la détonation a fait augmenter le poids de la grosse cloche surtout. Cette augmentation de poids n'a fait que donner plus de sonorité et de vibration"* (Farnier).

Les 2 anciennes cloches fondues pesaient 1990 et 252 kilos, les 2 nouvelles pèsent 2270 et 334 kilos. La réparation coûta 2743 fr 25. On trouva le son de la grosse cloche plus fort et plus harmonieux que celui de l'ancienne ; la petite, augmentée du tiers de son poids, rentra dans l'accord.

### Leurs inscriptions

Voici les inscriptions en relief sur le bronze des cloches.

\* Grosse cloche - si grave - 2270 kilos - 1m30 de haut et 1m50 de diamètre.

*"Je m'appelle Françoise-Philomène, du nom de mon parrain François Wimmer et du nom de ma marraine Philomène Parret. J'ai été bénite le 6 mai 1894 par M. l'abbé Renoux, curé de Lepuis ; MM Petitzon François, maire ; Colin Julien, adjoint; Cavagnac Joseph, Chagnot Joseph, Cheviron Joseph, Demeusy Hyppolyte, Demeusy François, Grille Joseph, Mang Thiébaut, Marsot Xavier, Perros Irène, Rorpach Clément, Sténackre Joseph,*

*Tournier Ferdinand, Wimmer Olivier, conseillers municipaux.*

*Laudo Deum, Verum plebem voco, convoco coetum, defunctos ploro, pestem fugo, festo decoro* (cette phrase latine signifie : "Je loue Dieu, j'appelle le peuple fidèle, je convoque l'assemblée, je pleure les défunts, je chasse les fléaux, j'embellis les fêtes"

La cloche porte comme ornements : le Christ en croix, l'Assomption de la Vierge, la Vierge au Croissant, St Joseph, St Pierre, St Paul, St Michel. Et en plus, le nom du fondeur ; Farnier Frères, fondeur à Robecourt, Vosges.

\* 2eme Cloche - Ré dièse - 1250 kilos—1m06 de haut et 1m22 de diamètre

"L'an 1868, j'ai été bénite par Mr Jean-Baptiste Boxler, curé de Lepuis.

J'ai pour parrain M. Thomas Ruez, pour marraine Mme Jean-Pierre Simon, née Julienne Wimmer, M. Constant Chassignet, maire de Lepuis. Je me nomme: Claire Julienne"

Ornements : la Vierge à l'enfant et le Christ en croix, plus le nom du fondeur : Robert Hartemann, fondeur de cloches, Urville par Bulgnéville, Vosges.

\* 3eme cloche (Angelus)- *Fa dièse* - 650 kilos - 0m81 de haut et 1m de diamètre.

"L'an 1868, j'ai été bénite par M. Jean-Baptiste Boxler, curé de Lepuis. J'ai pour parrain M. Jacques Romain et pour maraine Mlle Thérèse Muller—M. Constant Chassignet, maire de Lepuis.

Je me nomme Thérèse-Odile.

Ornements : Vierge à l'enfant, Christ en croix avec, au pied, Marie, St Jean et Madeleine.

Robert Hartemann, fondeur à Urville.

\* Petite Cloche - *Si* - 334 kilos - hauteur 0m68 et 0m81 de diamètre.

"Je m'appelle Joséphine-Thérèse-Hortense, du nom de mon parrain Joseph Demeusy et du nom de ma marraine Thérèse-Hortense Wimmer.

J'ai été bénite le 6 mai 1894 par M. L'abbé Renoux, curé de Lepuis.

*Vespere et mane et meridie narrabo et anuntiabo et exautist vocem meam* ("Le soir, le matin, au milieu du jour, je me plains et je gémiss, et Il entendra ma voix").

Ornements : Le christ montrant son cœur, la Vierge, ayant l'Enfant-Jésus dans ses bras, écrase le serpent. La croix du Christ avec, au pied deux anges. St Nicolas avec 3 enfants dans un baquet. Guirlande et Croix de Malte - Farnier, fondeur.

Ces cloches furent baptisées en mai 1869, elles furent montées dans le nouveau clocher de l'église et sonnèrent les offices quoique le culte ne devait être célébré dans la nouvelle église qu'à Noël 1869.

### Raccordement assainissement salle communale et tennis

Les travaux de raccords au réseau d'assainissement de la salle communale et du tennis ont été réalisés au mois de mai par les employés communaux Gérard Demeusy et Sylvain Petitjean, et par les adjoints Gérard Travers et Jean-Bernard Marsot

### Aménagement des abords de la salle communale

Une équipe de bénévoles de la commune a réalisé un nouvel aménagement du terrain de boules et de l'espace vert de la salle communale pour que celui-ci soit plus convivial, merci aux personnes ayant participé à ces travaux.

Gilbert Humbertclaude, Christian Roethinger, Henri Ruez, Michael Correy, Gérard Demeusy, Sylvain Petitjean, Alain Perros, Gérard Travers et Jean-Bernard Marsot.



#### RAPPEL DES MANIFESTATIONS DE L'ETE :

<u>JUILLET</u>	DI	18	Portes Ouvertes	Scierie communale
<u>AOUT</u>	SA	28	Montée de la Haute Planche (VTT et à pied)	Ski Club Haute Savoureuse
<u>SEPTEMBRE</u>	SA	4	Montée du Ballon	S C H S et USG VTT
	SA	4	Fête du village (vente de gâteaux)	Clique
	DI	5	Fête du village	Clique
	SA	11	Combiné des Hauts Prés	S C H S et USG VTT
	SA	11	Braderie	Secours Catholique
	SA	18	Assemblée générale	F. C. G. L.
	SA	18	Journée du Patrimoine - Portes ouvertes (en nocturne)	Scierie communale
	DI	19	Journée du Patrimoine - Portes ouvertes	Scierie communale
<u>OCTOBRE</u>	SA	2	Loto du Foot	F. C. G. L.
	SA	16	Loto du VTT	USG VTT

## Deux mois bien remplis au



Dans le cadre de ses diverses activités et manifestations, notre club a proposé à ses adhérents plusieurs journées sympathiques et conviviales. *Le jeudi 8 avril*, nous avons pu déguster les chocolats de Pâques au cours de notre après-midi détente. Les gourmands ont pu se régaler des œufs et autres lapins en sirotant leur café.

*Le 22 avril*, c'est un concours de belote interne qui a animé la réunion. 28 équipes se sont affrontées amicalement en 5 manches. À l'issue du concours, remise des prix. Sourire pour les uns, déception pour les autres. La chance n'était pas au rendez-vous ce jour-là. Mais quel bon après-midi ! Le kir de l'amitié clôturait ce moment convivial.

*Notre président et son équipier  
étaient parmi les gagnants*



Mais il y a aussi des choses plus sérieuses au club. *Le 20 mai*, nous tenions notre assemblée générale. Presque tous les adhérents ont montré par leur présence tout l'intérêt qu'ils portaient à notre association. Après le discours du président qui a évoqué avec émotion l'anniversaire de la disparition de notre ancien président Jean-Marie, nous avons procédé au récapitulatif de l'année écoulée. Bernard, notre trésorier, nous a présenté les comptes de l'association ; comptes confirmés sains par les commissaires aux comptes désignés lors de notre dernière assemblée générale. Nous avons ensuite procédé à l'élection du conseil d'administration. Celui-ci a été reconduit dans ses fonctions à l'unanimité. Les membres du CA ont reconduit également la composition du bureau actuel à l'unanimité en leur faisant confiance pour une année encore. Le pot de l'amitié a clôturé cette réunion.

*Samedi 29 mai*, nous organisons notre journée « portes-ouvertes ». De nombreux Môtieux et des personnes des environs sont venus découvrir et acheter nos réalisations et nos pâtisseries, puis se sont réunis autour des tables dressées en salle et sous le chapiteau pour notre repas grillades. Le soleil était au rendez-vous et l'affluence nous a presque mis en panne de cuisses de poulets et autres merguez.



*Grand merci à tous ceux qui se sont dévoués pour organiser cette journée.*



### INFORMATION.

*Concernant notre concours de pétanque du 17 juin, celui-ci est reporté au jeudi 22 juillet pour des raisons pratiques.*

*Remarque : Les impératifs de composition des "échos du puy" font que nos informations sont forcément décalées par rapport au mois en cours. Veuillez nous en excuser.*

BONNES VACANCES À TOUS !

**TOURNOI DE PETANQUE**

Dimanche 13 juin 2010, rencontre amicale de pétanque au stade des Prés du Feu, préparée par 3 associations du village: la raquette môtieuse, le club de Lepuix-gym et le SCHS.

Cette année, 27 équipes se sont inscrites au lieu de 24 l'an dernier.

Le temps est couvert, des éclaircies se font remarquer par leur chaleur, une petite averse vers 13h30-14h, pendant le repas. L'après-midi reste couvert avec une température moyenne.

Vers 18h30, le président du SCHS, Hubert Lehmann, prend la parole afin de remercier tous les participants à ce tournoi et laisse le micro à Claude pour annoncer le classement.

Les 3 premiers sont récompensés ainsi que les premiers de chaque poule, la première équipe féminine et le dernier du classement.

- 1<sup>ère</sup> équipe : François Hosatte - Jean-Pierre Troetsler
- 2<sup>ème</sup> équipe : Tom - Renaud Romain
- 3<sup>ème</sup> équipe : Vincent Stalder - Joey Baretta
- 1<sup>ère</sup> équipe de deuxième poule : Philippe et Julien Colin
- 1<sup>ère</sup> équipe de troisième poule : Nadine et Claude Chassignet
- 1<sup>ère</sup> équipe de quatrième poule : Laurette et Gilbert
- 1<sup>ère</sup> équipe féminine : Gaby Masnada / Marie-Andrée Roth

Dernière équipe du classement général : Michel Conrad et Alex.

Cette journée s'est déroulée dans une ambiance détendue, amicale et joyeuse.



*Ci-contre, la remise du trophée aux vainqueurs : F. Hosatte et JP Troetsler*

**Dernières infos concernant la TNT**

Le passage à la TNT aura lieu le 16 novembre 2010 ; pour tous renseignements complémentaires, visitez le site : [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)

*Des nouvelles de **LEPUIX-GYM***

La société Lepuix-Gym existe depuis 2000 et compte 92 adhérents. Elle se compose de 3 sections :

- **La marche** : tous les 15 jours le lundi après-midi ballade de 6 à 8 km environ.



- **La gymnastique** : tous les mercredis de 17 à 18 heures, salle communale prêtée gracieusement par la commune.
- **La chorale** : le 1<sup>er</sup> vendredi du mois à 20 h, répétition à la salle Jeanne d'Arc.

Le repas dansant de l'association a lieu tous les ans le dernier dimanche du mois de mars.

Nous nous retrouvons début mai pour une journée détente au Ballon.

En cours d'année, nous participons avec d'autres sociétés à la fête de la Pétanque et de la musique. En juin, sortie découverte à Nancy, plus visite de l'Est Républicain.

En septembre, séjour d'une semaine culturelle et touristique, destination Hauts de Provence « Gréoux les Bains ».

Est prévue également une journée au Couvent des Cordeliers à « Les Thons » dans les Vosges.

Pour la Saint Sylvestre, nous organisons notre réveillon à la salle communale.

C'est grâce aux 14 membres du Comité que nous organisons toutes ces manifestations, merci à eux. Tout le groupe œuvre pour que cette société soit au top ; il y règne un esprit de partage, d'échange et d'amitié.

Bonne ambiance, joie de vivre.

*Le Comité*



*Voyage en Vendée en 2009*

### Journée truites à l'étang des Belles-filles le 27 juin

Organisée par l'AAPPMA, cette journée s'est déroulée sous un soleil magnifique et fut une réussite totale.

80 pêcheurs sont venus taquiner, dès 8H, les 200kgs de truites mises la veille par les responsables, et bon nombre sont repartis avec une bourriche bien remplie d'excellentes truites Arc en Ciel élevées à la Pisciculture Bernard Démeusy.

Et à midi, un nombre important de personnes de Lepuix et des environs a pu profiter de cette magnifique journée pour venir prendre un bon bol d'air et déguster les grillades et autres boissons rafraîchissantes proposées par les organisateurs. Les personnes, pêcheurs ou visiteurs, qui découvraient le site pour la première fois, ont toutes été enchantées par la beauté et le caractère sauvage de cet étang des Belles-Filles et n'avaient qu'une envie, revenir dès que possible.

Le comité de l'AAPPMA remercie tous les participants à cette journée truites, la municipalité de Lepuix qui a rénové le chemin d'accès à cette occasion et les personnes qui les ont aidé à faire de cette journée une belle réussite et leur donne rendez-vous à l'année prochaine.



### 63<sup>ème</sup> Kermesse de Lepuix-Gy les 3 et 4 Juillet 2010

Le samedi matin, la vente de gâteaux a connu un grand succès.

Le dimanche, les corps de chasse des Échos du Rosemont ont animé la messe puis l'apéritif en compagnie de la clique de Lepuix, qui est fidèle chaque année à la kermesse du village.

Environ 150 personnes ont dégusté le repas de midi, préparé par le traiteur Jérôme et servi par l'équipe de Nathalie et Catherine, avec les conseils d'Annie, qui a pris un peu de recul après s'être occupé des repas de la kermesse pendant 18 ans.

Comme chaque année, de nombreuses personnes, ayant quitté Lepuix, sont revenues pour participer à ce traditionnel repas de la kermesse et c'est une joie de les revoir chaque année.

Puis à 15H00, le traditionnel défilé d'est déroulé dans les rues du village, avec l'Harmonie municipale de Giromagny, et les associations de Lepuix sur le thème de la caravane du Tour de France, avec l'étape du jour Lepuix - Le Querty.

La nuit précédente, les supporters des coureurs avaient peint sur le parcours le nom de leurs favoris, de Poulidor à Van Impe, sans oublier Ocana et bien d'autres, il ne manquait plus que les camping-cars le long du parcours pour rendre encore plus réaliste ce défilé.

Dans la caravane, figuraient les pâtes Lustucru, les saucissons Cochonou, le café grand-mère, le contrôle anti-dopage, Yvette Horpair et son célèbre accordéon... et le peloton des coureurs était suivi par le célèbre directeur sportif Manolo Bouchonsainz avec des infirmières, une ambulance ("les gros mollets"), un motard de la gendarmerie.

Le classement de l'étape n'est pas encore connu, les cyclistes ayant doublé plusieurs fois la caravane dans la bonne humeur générale, et les résultats du contrôle anti-dopage se sont révélés négatifs.

Puis, après ce magnifique défilé, Steph et Chris ont animé le bal gratuit, dans une très bonne ambiance jusqu'après minuit, entrecoupé par le repas du soir préparé par le traiteur Thierry.

Les organisateurs remercient tous les participants à cette kermesse, et les nombreux bénévoles qui les ont aidé à monter et démonter les chapiteaux, en notant avec grand plaisir la participation de nombreux jeunes, comme les conscrits 2010.

Cette 63<sup>ème</sup> kermesse a vraiment été une réussite et c'est une tradition qui doit continuer car elle est le symbole de la vie associative du village, donc

A l'année prochaine



## Programme de la fête de LEPUIX les 4 et 5 septembre 2010

Organisée par la clique

-Samedi matin 4 septembre : Vente de gâteaux à partir de 8H30 en face de l'école maternelle

-Dimanche 5 septembre : A la salle communale

11H00 : Apéritif musical

12H30 : Repas

14H00 : Après-midi dansant avec PIERROT le soliste

19H00 : Repas campagnard suivi d'une soirée dansante avec PIERROT le soliste

Stands divers , buffet , buvette

Entrée gratuite

## **50 ANS DE BONHEUR POUR Hélène et Lucien THOMAS**



Le 24 juin 1960, le maire de LEPUIX-GY de l'époque, Roger ZELLER, unissait Hélène RUEZ née à BELFORT à Lucien THOMAS né à LEPUIX-GY.

Le 12 juin 2010, le couple célébrait ses noces d'or devant le maire Daniel ROTH.

Entourés de leur famille, Hélène et Lucien THOMAS ont renouvelé leurs vœux de mariage.

Nos félicitations aux époux THOMAS et tous nos vœux pour encore de très longues années de bonheur !



## Assemblée générale du Ski-Club de la Haute Savoureuse :

Il n'y a pas de changement majeur au sein du comité du SCHS, si ce n'est que Benoît Greget prend une année sabbatique et est remplacé dans ses fonctions de secrétariat par Marie-José Chassignet ; le président reste Hubert Lehmann.

Celui-ci précise que le bail qui lie le propriétaire du terrain sur lequel est construit le refuge de la Haute Planche se termine au 31/12/2011. Après avoir pris contact avec le propriétaire, il semblerait que nous nous dirigeons vers une reconduction du bail (affaire à suivre). Notre refuge vieillit et nécessiterait un sérieux rafraîchissement que nous n'avons pas entrepris pour la raison évoquée ci-dessus. Néanmoins, nous l'entretiens à minima pour satisfaire aux demandes de location de nombreux groupes. Pour réserver le refuge : contacter Hubert Lehmann au 03-84-29-52-66.

Le Président du ski-club remercie particulièrement la commune de Lepuix pour le versement de subvention et pour avoir cédé au SCHS le dessous de l'escalier du local qui, après aménagement donne 2m<sup>2</sup> confortable pour le stockage du matériel encombrant, ainsi que le conseil général pour le versement d'une subvention de 350 € et une autre exceptionnelle de 150 € et la Société des Carrières de l'Est pour leur implication financière dans la confection des calendriers.

Notre concours de la Haute Savoureuse et du Mémorial Samuel Ruggeri programmés cette année le 7 février auraient pu être annulés pour trop de neige instable. Le changement de dernière minute des conditions météorologiques a contribué au bon déroulement de ces épreuves sur le stade de slalom de la piste rouge du Ballon d'Alsace.

La météo encore, nous a joué un vilain tour le 7 mars, lors de notre concours amical à la Haute Planche. L'accès à la station, rendu difficile par la tempête de neige du matin a quelque peu démotivé nos sociétaires et nos voisins du ski club de Plancher-les-Mines. Néanmoins, elle a eu lieu avec une légère baisse des participants. Mais la neige fraîche accompagnée d'un rayon de soleil l'après midi a fait la joie de tous les skieurs.

Le président a salué et remercié chaleureusement tous les membres du comité et sociétaires bénévoles du club pour leur bonne volonté et leur implication dans la réalisation du calendrier des activités d'été qui a été exécuté en totalité en 2009. Merci aux clubs partenaires qui nous accompagnent dans l'organisation d'une grande partie de nos activités estivales locales.

La Coupe des Lions qui récompense le meilleur skieur du club, est attribuée à Benjamin Hosatte pour sa belle saison de compétition.

## CLASSE DE DECOUVERTES AU BALLON D'ALSACE

Le lundi 17 mai, à 8h30, après avoir chargé les valises dans deux véhicules, c'est à pied que nous sommes partis en direction du Ballon d'Alsace en empruntant la rue de la Charrière d'abord puis en continuant par les sentiers de randonnées: Chemin du Boeuf, Pas de l'Ane, la Cuvotte. Arrivés au Parking de Malvaux, nous avons fait une « pause goûter » puis avons commencé la difficile ascension du Chemin Marcel Tassion. Après quelques petites pauses intermédiaires pour souffler un peu et nous désaltérer, nous sommes enfin arrivés à la Gentiane une heure et demi plus tard, vers midi.

*Ca y est,  
c'est parti pour l'aventure!*



*Nous touchons au but!*



Le pique-nique tant attendu nous a permis de reprendre des forces et après une bonne heure de jeux dans la forêt proche, nous avons repris nos sacs à dos pour nous diriger par le sentier de liaison en direction du sommet du Ballon d'Alsace, point culminant de notre randonnée à 1247 mètres.

Nous avons rencontré sur notre route un troupeau de paisibles vaches vosgiennes sur la piste de ski de la Chaumière et un âne aux Campanules. La traversée de la Bérézina n'a pas été facile à cause du vent qui soufflait très fort. Finalement, après un dernier gros effort, nous sommes arrivés au Sommet près de la

statue de Jeanne d'Arc et avons basculé du côté vosgien en empruntant l'ancienne piste de la Jumenterie.

En quelques minutes d'une bonne descente, nous avons atteint notre but: le Centre JPA (Jeunesse au Plein Air).

C'est là que nous avons passé quatre nuits calmes à mille mètres d'altitude.

Les journées étaient très remplies par de nombreuses activités de découvertes: gestion des chambres et des affaires, repas en commun, toilettes, escalade, jeux collectifs, mini-randonnée à thème, moments de classe, visite d'une ferme marker, jeux de société, veillées collectives...

Le temps a été clément toute la semaine, sauf le jeudi après-midi où il a faiblement plu mais suffisamment tout de même pour nous empêcher d'aller à « l'Accro-branches » tant désiré.



*Pêche improvisée aux têtards  
dans les Roseaux*

Vendredi 21, après avoir soigneusement rangé les chambres, nos affaires et dit au revoir à la sympathique équipe d'encadrement du centre, l'heure est arrivée pour nous de quitter avec regrets ce lieu magnifique où nous avons passé une semaine remplie d'émotions fortes et inoubliables. Direction l'école, donc, en passant par le monument des Démineurs, le refuge de la Grand Goutte où nous avons pique-niqué, le Plein de l'Epine, l'Etang des Roseaux, Les Cascades du Rummel et Malvaux.

Après une bonne journée de marche, nous sommes parvenus à l'école où nous attendaient nos parents mais également un photographe d'un journal local.

C'est avec beaucoup de tristesse mais aussi avec beaucoup de fierté que nous sommes rentrés chez nous pour raconter nos exploits de la semaine.

Merci à tous ceux qui nous ont permis de partir et nous espérons que nous pourrons recommencer l'année prochaine.

*La classe des CM1/CM2  
de Patrick Colin*

*Retour victorieux des Jeunes  
aventuriers*

